



Projet de loi de finances rectificative : la fédération des travaux publics alerte sur une relance trop tardive

jeudi 11 juin 2020, par [lpe](#)

"Le projet de loi de finances rectificative présenté ce mercredi en Conseil des Ministres est extrêmement décevant car à contretemps des besoins des entreprises de travaux publics. Le Gouvernement reste concentré sur la reprise au lieu de se projeter sur la relance. Il s'agit d'une occasion historique ainsi manquée, qui aurait permis d'éviter l'effondrement du secteur de la construction d'ici la fin d'année 2020 et le début d'année 2021. Les conséquences seront lourdes pour les entreprises et pour l'emploi du secteur.

Le Gouvernement s'entête à distinguer dans le temps reprise et relance, renvoyant le deuxième chantier en 2021 malgré les besoins immédiats pour éviter l'effondrement de l'activité dans les mois à venir. Pendant que les donneurs d'ordre publics et les ménages accumulent de l'épargne de précaution, les appels d'offres s'épuisent et le spectre d'une deuxième vague de crise, à partir de septembre et jusqu'au début de l'année 2021, dans la construction se précise. Le milliard d'euros fléché sur l'investissement local dans la transition écologique ne compensera pas les 9 milliards de baisse de recettes fiscales locales attendues avant la fin de l'année. Quant aux mesures d'incitation à l'investissement local, elles sont totalement absentes.

La Fédération Nationale des Travaux Publics appelle donc les parlementaires à se mobiliser en faveur :

- D'une valorisation et d'une accélération du fonds de compensation de la T.V.A. qui constitue un mécanisme puissant d'incitation à l'investissement local (taux, assiette et temporalité de remboursement)
- D'une revalorisation immédiate du budget de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) sur la base du scénario 3 défini par le Conseil d'Orientation des Infrastructures.
- D'une augmentation des moyens alloués aux agences de l'eau pour investir plus."

Pour Bruno Cavagné, président de la FNTP : « *Le Gouvernement persiste à nier la réalité : après la crise sanitaire, notre pays va subir une crise économique d'une gravité sans doute inédite. Pour les entreprises de travaux publics, elle interviendra avant la fin de l'année. La très large majorité de nos entreprises nous fait remonter une chute très inquiétante des appels d'offres. Le PLFR 3 est la dernière occasion de bénéficier en 2020 des mesures indispensables au maintien de notre activité. Si le Parlement ne réagit pas, nous courrons à la catastrophe ! L'expérience nous montre que la commande publique ne se relève jamais par elle-même.* »

À PROPOS DE LA FNTP :

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

www.fntp.fr